



Dispositif d'Éducation Artistique et Culturelle en Arts Visuels

RÈGLEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURE DES COLLÈGES DE LA VIENNE

2026/2027

Conscient que l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances, le Département de la Vienne s'engage en direction de la jeunesse afin de contribuer à la formation et à l'émancipation du citoyen à travers l'éducation à l'art et par l'art.

Ainsi, le Département, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Vienne (DSDEN 86), met en place un dispositif d'EAC dans le domaine des arts plastiques et visuels à destination des collèges de la Vienne.

PRINCIPE

Ce dispositif est composé :

- d'une visite commentée de l'exposition des œuvres de l'artiste intervenant, à destination des collégiens bénéficiaires dans les locaux de l'Hôtel du Département (place Aristide Briand, 86000 POITIERS),
- de la réalisation de 15 heures d'ateliers artistiques par l'artiste, auprès d'une classe ou d'un groupe d'élèves du collège, devant aboutir à la réalisation d'œuvres exposables,
- de l'exposition des travaux des collégiens réalisés pendant les heures d'ateliers, dans les locaux de l'Hôtel du Département (place Aristide Briand, 86000 POITIERS), avec la présence des élèves lors du vernissage.

FINANCEMENT

- Les coûts directement pris en charge par le Département sont :
 - l'intervention de l'artiste lors des ateliers et lors du temps de médiation devant ses œuvres,
 - le matériel artistique nécessaire aux ateliers et à l'exposition des travaux d'élèves (dans la limite de 500 €).
- Les coûts restants à la charge du collège sont :
 - les repas de l'artiste intervenant, au sein de la cantine scolaire, si nécessaire en fonction du planning des interventions,
 - le déplacement des élèves à Poitiers pour le temps de médiation devant les œuvres de l'artiste puis pour l'inauguration de l'exposition des travaux des élèves.

Δ possibilité pour le collège de bénéficier, pour l'un de ces deux déplacements, d'une subvention départementale, s'il est couplé avec une visite dans le cadre du dispositif départemental « Classes Art et Patrimoine » : <https://www.lavienne86.fr/au-quotidien/espace-jeunesse-1/les-appels-a-projets/classes-art-et-patrimoine>

SÉLECTION DES BÉNÉFICIAIRES

Deux collèges pourront être retenus pour bénéficier de ce dispositif pour l'année scolaire 2026/2027.

L'analyse des candidatures des collèges sera réalisée par le Comité de pilotage du projet composé des élus en charge de la Culture, de l'Education et de la Jeunesse du Conseil Départemental de la Vienne.

Afin de garantir un égal accès des collégiens de la Vienne aux dispositifs d'EAC financés ou cofinancés par le Département, les candidatures des collèges seront analysées au regard de l'ensemble des autres projets d'EAC dont a déjà bénéficié le collège candidat.

Le choix des deux binômes (collège/projet artistique) réalisé par le comité sera soumis à la Commission Culture puis au vote du Conseil Départemental de la Vienne.

CALENDRIER 2026/2027

- Candidatures :
Le formulaire de candidature est à retourner par courrier ou courriel au plus tard le 3 juin 2026 (modalité d'envoi sur le formulaire).

- Organisation :
 - Analyse des candidatures et vote des binômes collège/projet artistique : en juillet 2026,
 - Rencontre des partenaires (collège, artiste, Département et DSDEN) et finalisation des conventions de partenariat : entre septembre et novembre 2026.

- Mise en œuvre : *deux sessions au choix (voir les propositions artistiques ci-dessous)*
 - **1^{ère} session « Antoine MARCHAND - Autoportrait imaginaire » de Janvier à Mars 2027**
Visite de l'exposition de l'artiste et ateliers : *entre le 11 janvier et le 12 février 2027*
Exposition des travaux d'élèves et vernissage : *entre le 1^{er} mars et le 26 mars 2027*

 - **2^{ème} session « Clémentine CHAPRON - Impressions sauvages » d'Avril à Juin 2027**
Visite de l'exposition de l'artiste et ateliers : *entre le 5 avril et le 4 juin 2027*
Exposition des travaux d'élèves et inauguration : *entre le 7 juin et le 2 juillet 2027*

(dates données à titre indicatif, susceptibles de modifications)

DESCRIPTION DES DEUX PROJETS ARTISTIQUES PROPOSÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

« Antoine MARCHAND – Autoportrait imaginaire »

1^{ère} session

Janvier à
Mars 2027

L'artiste Antoine Marchand propose un projet photographique autour de l'autoportrait imaginaire. En y intégrant des recherches visuelles (surimpression, light-painting, noir et blanc, matières, etc.), il souhaite amener les élèves à créer des portraits originaux, expressifs et oniriques. L'objectif est de révéler leur identité à travers leurs rêves, envies et singularités, en produisant des portraits proches du récit ou de l'utopie. Les ateliers débutent par une exploration écrite de leur univers personnel, suivie d'une initiation théorique et pratique à la photographie. À partir de ces bases, l'artiste adapte les techniques photographiques possibles aux projets et envies de chacun. Il accompagne également sur la mise en scène (postures, accessoires, lumière, etc). Le projet vise à développer la créativité des élèves, leur regard artistique et leur confiance en eux.



Contact de l'artiste : ant_marchand@hotmail.com <https://pixelfed.social/antoine.borea>

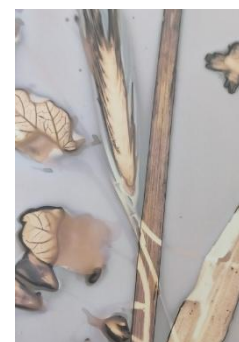
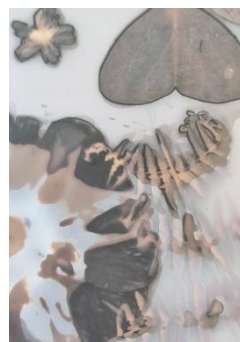
« Clémentine CHAPRON – Impressions sauvages »

2^{ème} session

Avril à
Juin 2027

Clémentine Chapron est cinéaste et plasticienne. Elle propose une série d'ateliers autour des pratiques argentiques grâce à des interventions sur pellicule et à la phytographie. Cette technique innovante consiste à réaliser des photographies sans appareil photo, directement sur le support argentique, en utilisant des plantes, une chimie biodégradable et la lumière du soleil.

Cette proposition vise à sensibiliser à l'écologie dans l'art, en montrant que l'on peut créer en harmonie avec la nature, au rythme des saisons, sans utiliser de logiciel, en créant avec nos mains et en utilisant des matériaux de récupération et des éléments naturels. Les élèves travailleront sur différents supports argentiques, allant du papier de tirage photographique à la diapositive, pour terminer en réalisant un film collectif en Super 8 sans caméra, s'initiant alors au cinéma dit « expérimental ».



Contact de l'artiste : clementine.chapron@outlook.fr <https://clementinechapron.com/>